

Questions orales

Le député a demandé ce qu'il y a dans le dossier. Eh bien, le dossier est au cabinet du premier ministre, les journalistes sont invités à aller le consulter. Si le chef du NPD veut le lire, il y trouvera une chronologie des événements et un tas de coupures de presse, et je crois que ce sera une lecture des plus fastidieuses.

LES DOSSIERS FISCAUX ET LA VIE PRIVÉE DES DÉPUTÉS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, on peut comprendre qu'un parti politique, qu'il soit au pouvoir ou dans l'opposition, puisse entreprendre une enquête publique sur les activités publiques d'un adversaire politique. Mais ce n'est pas la même chose que de mener une enquête sur la vie et les affaires privées qui doivent rester des affaires privées. C'est une distinction fondamentale.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Il y a quelques semaines, nous avons vu comment le ministre des Finances avait dérogé à cette règle. Puisque le gouvernement et le grand public sont au courant de cette affaire, ma question a trait au contenu du dossier.

Le vice-premier ministre peut-il nous confirmer sans équivoque qu'aucun membre du cabinet du premier ministre n'a autorisé la tenue d'une enquête sur les dossiers fiscaux de députés, par exemple, ou encore sur leur vie privée? Voilà une question fondamentale qui intéresse la démocratie. Si le gouvernement avait le sens de ce qu'on peut faire ou ne pas faire, il pourrait nous donner un non catégorique à toutes ces questions.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je peux d'abord assurer au chef du NPD que ces recherches n'ont pas porté sur la vie privée du chef de l'opposition. S'il se rappelle bien, au moment où le chef de l'opposition s'est porté candidat à la direction du parti conservateur, il a publié une belle documentation pour se mettre en valeur. Il y expliquait notamment, pour montrer qu'il pouvait prétendre au poste de chef, comment il avait réglé l'affaire de Schefferville. On trouvait dans le même document toute une série de propos concernant cette affaire.

M. Broadbent: Vous ne répondez pas à ma question.

M. Axworthy: C'est pourtant la question.

M. MacEachen: Dans son livre intitulé «Telle est ma position» au cas où le chef du NPD...

M. Broadbent: Répondez à ma question!

M. MacEachen: ... ne l'aurait pas lu, le député trouvera tout un chapitre consacré à l'affaire de Schefferville, et qui explique comment le chef de l'opposition a résolu ce problème. Et nous avons voulu en savoir davantage sur cette question que lui-même avait mise sur le tapis. Cela n'a rien à voir avec sa

vie privée. Quant aux autres questions du député, je leur réponds par un non catégorique.

M. Broadbent: Monsieur le Président, il est étrange que le vice-premier ministre qui affirmait n'en avoir pas discuté avec le premier ministre, soit en mesure d'opposer un non catégorique. Je suppose qu'il dit la vérité et que le premier ministre pourra confirmer les faits à son retour.

ON DEMANDE D'ASSURER FORMELLEMENT QU'IL N'Y A PAS EU D'ENQUÊTE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, pour être parfaitement clair, le vice-premier ministre assure-t-il sans l'ombre d'un doute à la Chambre qu'aucun bureau politique de l'État qui a accès aux fonds voulus ne fait des enquêtes publiques au sujet de renseignements accessibles au grand public, qu'il s'agisse de Scherferville ou de tout autre renseignement accessible? Affirme-t-il que le gouvernement ne fait jamais enquête sur la situation fiscale ou la vie privée des députés ou des candidats des partis conservateur, néo-démocrate, voire libéral?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le chef néo-démocrates m'a demandé si le cabinet du premier ministre faisait enquête sur la vie privée des députés de l'opposition y compris sur leur dossier d'impôt sur le revenu. Je trouve cette question très insultante.

M. Broadbent: C'est ce qu'a fait le ministre des Finances.

M. MacEachen: Je rejette cette allégation. J'ai répondu à sa question par la négative et je réponds de même à sa deuxième question qui s'applique maintenant au gouvernement tout entier. Faisons-nous enquête sur la vie personnelle ou les dossiers d'impôt sur le revenu personnel des députés? Il s'agit également d'une question insultante et je réponds par la négative.

Des voix: Bravo!

LA PARTICIPATION DE FONCTIONNAIRES ET DE MINISTRES

L'hon. David Crombie (Rosedale): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au premier ministre suppléant. Les accusations portées dans le numéro du *Globe and Mail* de ce matin sont extrêmement graves. Il semblerait, en effet, que des membres du cabinet du premier ministre aient abusé des pouvoirs que leur confère leur charge. Jusqu'à maintenant, le premier ministre suppléant a déclaré que deux personnes, à sa connaissance, étaient impliquées dans cette affaire, à savoir MM. Crenna et Cadieux. Il semblerait également que MM. Gillan et Tom Axworthy, le premier secrétaire du premier ministre, aient quelque chose à y voir. Je voudrais donc savoir combien de personnes sont concernées au juste. Ses observations laissent à penser qu'il n'en sait rien et qu'il ignore également si le premier ministre est au courant.